



Le déclenchement de l'accouchement



Pathologie materno-foetale
Hôpital Jeanne de Flandre

Avenue Eugène Avinée - 59307 Lille

Tél. : 03 20 44 59 62

Poste : 29 970 ou 31 021



Pourquoi déclencher l'accouchement ?

Accoucher est un processus naturel mais parfois, l'accouchement doit être provoqué. C'est, par exemple, le cas si :

- > vous avez dépassé le terme de quelques jours,
- > vous avez rompu la poche des eaux depuis plus de 24-48 heures,
- > votre santé ou celle du bébé nécessitent d'anticiper l'accouchement,
- > vous en faites la demande et que les conditions sont réunies (déclenchement de convenance).

Normalement, en fin de grossesse, le col doit changer de consistance avant de se dilater, c'est la phase de « **maturation du col** ». Puis le travail commence. Pour déclencher l'accouchement, on agit tout d'abord sur le col. S'il est favorable, vous pourrez passer directement en salle de naissance. Si non, une maturation cervicale sera nécessaire par méthodes médicamenteuses ou mécaniques.

Quelque soit la méthode choisie,
le déclenchement de l'accouchement n'augmente pas le risque
de césarienne, qui concerne environ une femme sur cinq

Il existe 3 méthodes pour déclencher l'accouchement

1 • Médicament par voie orale

- 1 comprimé d'Angusta* (Misoprostol 25 microgrammes)
- > A prendre par voie orale
- > Toutes les 4 heures jusqu'au démarrage du travail
- > 8 comprimés maximum
- > En chambre, dans le service de pathologie materno-fœtale (PMF)



La substance contenue dans le comprimé favorise la préparation du col précédant le travail.

Les effets possibles

Cette méthode peut entraîner des contractions ne correspondant pas forcément au démarrage du travail. Elles sont d'intensité variable d'une personne à l'autre, et plusieurs moyens sont à votre disposition pour soulager la douleur.

Les contre-indications

- > Avoir déjà accouché par césarienne
- > Etre intolérant aux prostaglandines
- > Etre insuffisant rénal sévère.

2 • Médicament par voie vaginale

● Le dispositif intra-vaginal Propess * (Dinoprostone 10 mg)

- > A placer dans le vagin
- > Par la sage-femme
- > En chambre, dans le service de pathologie materno-fœtale (PMF)



Le tampon de Propess * est une sorte de mini tampon qui diffuse une substance vers le col pour l'amener à changer de consistance avant de s'ouvrir. Une fois en place, il ne crée aucune gêne.

Quand les contractions de travail apparaissent, on retire le tampon. Dans tous les cas, on le laisse au maximum 24 heures.

Les effets possibles

Cette méthode peut entraîner des contractions ne correspondant pas forcément au démarrage du travail. Elles sont d'intensité variable d'une personne à l'autre et plusieurs moyens sont à votre disposition pour soulager la douleur. Si celle-ci est trop forte, on peut également procéder au retrait du tampon.

Les contre-indications

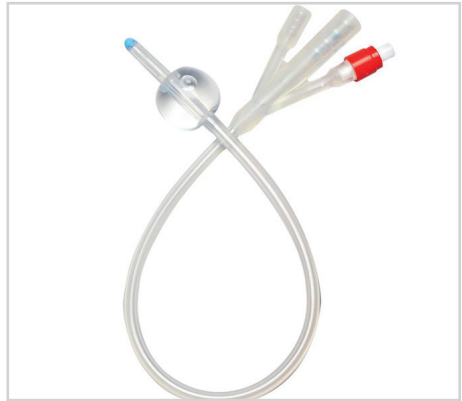
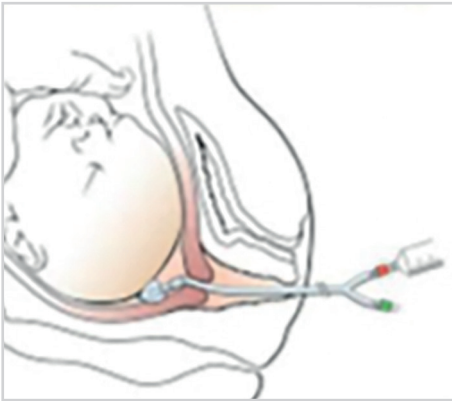
- Être intolérant aux prostaglandines
- Être insuffisant rénal sévère

Les précautions

En cas d'antécédent de césarienne, le tampon pourra être utilisé après discussion avec vous concernant les risques possibles de rupture utérine.

3 • Médicament sans hormone = le ballonnet

• Le ballonnet



- > A placer au-dessus du col
- > Par la sage-femme
- > En salle d'examen de pathologie materno-fœtale (PMF), puis en chambre

Le ballonnet est une petite sphère souple qui agit de façon mécanique et naturelle sur le col. La pose dure environ 5 à 10 minutes et s'effectue en position gynécologique, sur une table d'examen. On glisse une sonde fine et souple dans le col. A son extrémité se trouve un petit ballon que l'on gonfle avec de l'eau. Au contact du ballonnet, les membranes se mobilisent favorisant la préparation du col.

On le laisse 12 à 24 heures. Soit il tombe spontanément, soit nous le dégonflons et réévaluons le col.

Les effets possibles

Lors de la pose, on peut ressentir une légère douleur au niveau du bas ventre. Une fois posé, le ballonnet ne crée aucune douleur particulière hormis les contractions. Il peut survenir de petites pertes de sang sans gravité.

Les contre-indications

- > Avoir des troubles de coagulation sanguine
- > Avoir un placenta inversé bas.

Le déclenchement de l'accouchement étape par étape

• Le déclenchement peut prendre 24 à 48 heures

1 L'arrivée en Pathologie Materno-Foetale

Le déclenchement de l'accouchement s'effectue principalement à la maternité, dans le secteur Pathologie Materno-Foetale, au 1^{er} étage de l'Hôpital Jeanne de Flandre. Vous serez accueillie en chambre individuelle si possible.

2 Le début du déclenchement

On commence par vérifier le bien être du bébé en enregistrant son rythme cardiaque. Durant cet examen de 30 minutes environ, vous restez allongée au calme. Ensuite nous initions le déclenchement selon la méthode choisie : comprimés, tampon ou ballonnet.

3 La surveillance

Une fois la méthode mise en place, vous êtes tout à fait libre de vos mouvements. Vous pouvez :

- > marcher
- > faire des exercices sur le ballon
- > prendre une douche ou un bain
- > aller aux toilettes
- > manger, boire
- > danser

Tant qu'il n'est pas vraiment ouvert, le col est évalué selon un score appelé **score de Bishop**. Son état est apprécié en effectuant un toucher vaginal lors d'un examen gynécologique. Par ailleurs, l'équipe est là pour vous accompagner dans la gestion de la douleur.

Si la situation évolue avec, par exemple, l'apparition de contractions, la perte de liquide amniotique ou des saignements, le rythme cardiaque du bébé peut être à nouveau enregistré pour s'assurer que tout va bien.

Quand appeler la sage-femme ?

Si les contractions deviennent de plus en plus douloureuses

Si vous sentez une perte de liquide ou de sang

4

Le passage en salle de naissance

Vous êtes transférée en salle de naissance quand le col est prêt à s'ouvrir et que le travail commence. On pourra alors pratiquer une rupture de la poche des eaux et une perfusion d'ocytocine pour poursuivre l'accouchement.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier d'une péridurale dès le passage en salle de naissance.

Le déclenchement de l'accouchement peut être différé de quelques heures :

- > En fonction de l'occupation de la salle de naissance
- > Afin que toutes les conditions organisationnelles et de sécurité soient réunies pour vous et votre bébé.



Le déclenchement à la maison, c'est possible ?

Oui, si les conditions sont réunies :

- > **logistiques** : moyen de locomotion, accompagnant présent en permanence, durée de trajet inférieure à 40 minutes
- > **médicales** en fonction de l'indication du déclenchement et de votre suivi.

Par quelle méthode ?

- > seulement par le ballonnet

• Comment cela se déroule ?

- > Les étapes 1 et 2 sont les mêmes.
- > L'étape 3 a lieu au domicile.

Le ballonnet peut tomber à la maison, auquel cas, il est nécessaire de venir aux urgences de la maternité.

Vous devez aussi venir aux urgences de la maternité en cas de :

- > contractions douloureuses
- > saignements vaginaux
- > écoulement de liquide clair
- > diminution des mouvements du bébé (ou un rythme de mouvements inhabituel)
- > mal au ventre

Si le ballonnet n'est pas tombé, vous êtes attendue dans le service de Pathologie materno-foetale le / à 8h pour la poursuite de votre déclenchement.



Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à vous adresser à votre sage-femme
ou à votre gynécologue

Nos progrès,
c'est pour la vie

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LILLE

2, avenue Oscar Lambret - 59037 Lille Cedex - Tél. : 03 20 44 59 62

www.chu-lille.fr



chulille



CHU Lille



@CHU_Lille



CHU de Lille



CHU
LILLE